

Réponses aux questions diverses pour le conseil du second degré du 23 mai 2017

APE

- 1- Le système d'évaluation par compétences en 6ème nous avait été présenté comme provisoire et à l'essai pour une période de deux ans : la question de sa reconduite se pose donc pour la rentrée 2017.

Concernant les évaluations et les bulletins "à boules", nous avons reçu de nombreuses remontées de la part de parents et d'enfants, qui sont les destinataires de ces bulletins. Nous serions très heureux de pouvoir vous faire part de ces remarques que nous considérons comme très constructives.

Est-ce que les remarques des familles et des enfants peuvent être prises en compte et faire partie intégrante de la réflexion qui sera menée ?

Je souhaite bien entendu prendre connaissance des remontés mais de façon écrite avec le nombre de retours et les modalités de la prise d'information.

L'évaluation par compétences, depuis la réforme du collège mise en œuvre en septembre 2016, est une demande institutionnelle, nous travaillons à l'analyse des supports avec les enseignants et avec Pronote.

- 2- Contrairement aux deux années précédentes, les enfants dys qui n'étudient pas le néerlandais n'ont pas pu faire le voyage aux Pays-Bas. Quels sont les motifs qui expliquent cette décision qui, selon nous exclut et risque de stigmatiser des enfants qui se sentent déjà souvent très différents ?

Un voyage pédagogique est réalisé dans le cadre des enseignements avec les élèves composant le groupe participant au cours prévu dans l'emploi du temps. Les enseignants de langues ne prennent pas en sortie pédagogique, des élèves qui ne suivent pas leurs enseignements.

Nous accordons une dérogation pour les élèves reconnus dys, à ne pas suivre un enseignement obligatoire pour l'ensemble des collégiens. Cette dérogation est une réponse à une demande des parents. C'est une reconnaissance de l'établissement, d'une prise en charge bienveillante des élèves à besoins particuliers, je suis convaincu de l'importance de cette démarche. Il est important qu'un voyage organisé dans le cadre scolaire reste un voyage à visée pédagogique. Une activité organisée par les enseignants de néerlandais à un objectif linguistique, des élèves ne pratiquant pas le néerlandais ne participent pas à une activité faite dans le cadre de l'enseignement de néerlandais.

Sachez que la famille concernée s'est entretenue avec Mme Garcia puis avec moi-même.

- 3- L'an prochain les mercredis après-midi pourraient être banalisés pour permettre la mise en place de différentes offres périscolaires :

Quelles sont les incidences de cette nouvelle proposition sur les emplois du temps et sur le rythme scolaire ?

Nous vous expliquerons l'organisation en conseil du second degré.

- 4- Les devoirs sur table hebdomadaires proposés aux élèves de première (2 heures) et de terminale (4 heures) sont globalement très appréciés. Ils permettent une bonne répartition et une bonne gestion des devoirs sur l'année. Les élèves apprennent ainsi à travailler régulièrement. Comment peut-on faire valoir l'avis des familles et des enfants pour que cette disposition soit reconduite l'an prochain ?

Nous vous expliquerons l'organisation en conseil du second degré.

- 5- Les parents avaient proposé une bourse de stages pour les élèves de troisième. Quel bilan pouvons-nous en faire ?

Nous n'avons malheureusement, reçu que deux propositions de stage. Mme Bouygues et Mme Balbinot ont fourni un travail important pour trouver des stages aux élèves qui n'en avaient pas.

- 6- Quelles propositions pédagogiques en anglais seront faites aux élèves du collège qui ont suivi la classe bilingue jusqu'en CM2 ? Quel est le devenir des classes bilingues actuelles (6ème et 5ème) ? Pouvez-vous nous informer de la politique du redoublement pour les élèves qui sont dans le secondaire ?

Nous avons traité cette réponse en Conseil d'établissement, et à chaque réunion que nous avons périodiquement.

- 7- Quelles aides seront mises en place pour les élèves en difficulté à partir de septembre prochain ?

Nous conserverons ce qui a été mis en place cette année.

Questions UPI pour le conseil du second degré du mardi 23 mai 2017.

- 1- DNB : Quelles sont les modalités d'attribution des notes pour les compétences (le contrôle continu) ?

Les enseignants de la classe attribueront le niveau de maîtrise lors d'une réunion et de façon collégiale sous l'autorité du président du conseil de classe.

- 2- Les années passées, la semaine précédant les épreuves du baccalauréat était libre pour les terminales afin qu'ils se consacrent à leurs révisions. Pourquoi cela n'a pas été reconduit cette année / cela peut-il être reconduit cette année ?

Les enseignants qui ont terminé le programme courant mai, ont organisé des séances de révision. Les élèves de terminales sont libérés le vendredi 2 juin et leur première épreuve est le mercredi 7 juin après-midi, comme ce fut communiqué. Nous n'avons pas été saisis de cette question à la communication du calendrier.

- 3- Les formations au secourisme (bases premiers secours, réanimation défibrillateur, premiers secours aux nourrissons) mises en places les années précédentes sont-elles reconduites à la fin du mois de juin pour les lycéens et 3^{ème} ?

Nous avons répondu à cette question en Conseil d'établissement.

- 4- L'intervention des gendarmes (du Pas de Calais) pour la prévention des risques liés aux drogues et à l'internet n'ont pas encore eu lieu cette année. Est-ce prévu avant la fin de l'année ?

Elle a eu lieu.

- 5- L'intervention du GGD (service de santé NL) pour la prévention des risques liés à l'alcool ainsi que pour la prévention des MST n'a pas encore eu lieu cette année. Est-ce prévu avant la fin de l'année ?

Elle a eu lieu.

- 6- Des élèves dyslexiques ont été exclus du voyage d'études aux Pays-Bas. Quelles en sont les raisons ? Pouvez-vous les inclure de nouveaux pour les voyages de l'année prochaine ?

Réponse faite en question 2 de l'APE.

- 7 Avez-vous reçu les conclusions de l'inspection en néerlandais ? Si oui, pouvez-vous nous les donner ?

Je n'ai pas à communiquer sur des inspections individuelles. De plus, vous m'avez posé cette question en réunion le mardi 9 mai 2017 à 8h30.

- 8- Pourriez-vous mettre en place au cours de l'année prochaine un colloque avec les professeurs de néerlandais des écoles internationales de La Haye pour réfléchir sur les sujets suivants :

- les méthodes d'apprentissage
- les moyens mis en œuvre
- les méthodes d'évaluation
- comment le néerlandais (flamand) est-il enseigné aux Wallons (francophone) en Belgique.

Nous sommes soumis à la réglementation française, seul l'Inspection Générale française a compétence, j'avais abordé cette question à la réunion du mardi 9 mai 2017 à 8h30.

9 DNL section scientifique : serait-il possible que les élèves de 1S et TS suivent à nouveau des cours d'histoire-géographie en DNL dans le cadre de la section européenne ?

Des élèves de TS ont passé la DNL en Histoire Géographie, comme les autres années.

10- L'établissement a décidé de supprimer les plages de devoirs surveillés en 1^{ère} et Terminale. Est-il possible d'établir un calendrier des devoirs surveillés pour garantir une répartition équilibrée des évaluations et pour éviter les phénomènes d'accumulation de ceux-ci en fin de trimestre sur 1 ou deux semaines ?

Nous vous expliquerons l'organisation en conseil du second degré.

11- Les professeurs peuvent-ils s'assurer qu'il y ait plusieurs évaluations par matière chaque trimestre ?

Les délégués parents ont du prendre rendez-vous avec l'enseignant concerné et ont surement signalé cela au président du conseil de classe du niveau concerné.

Cela peut exister lorsque l'enseignement s'effectue sous forme de projet, n'ayant pas cette information, que vous n'avez pas abordée en réunion, je n'ai pas pu demander à l'enseignant concerné.

12- Que sera proposé aux élèves de niveau avancé en anglais (principalement ceux venant de la section à parité horaire du primaire) en 6,5,4 l'année prochaine en ce qui concerne l'enseignement en anglais ?

Nous avons traité cette réponse en Conseil d'établissement, et à des réunions que nous avons périodiquement, ainsi qu'en réunion plénière fin mars avec les parents des élèves de la classe à parité horaire du primaire.

13- Les certifications en langue sont-elles reconduites l'année prochaine sous leur forme actuelle (une certification par langue et par élève) ?

Les certifications seront reconduites en première et terminale pour les élèves qui ne les ont pas passées, l'objectif est de faire candidater aux certifications permettant d'être utilisées dans le cadre des poursuites d'études post bac.

14- Le deuxième poste de professeur d'allemand ouvert cette année n'ayant pas fait l'objet d'une CCPLA, est-il reconduit l'année prochaine ou une ouverture de poste avec CCPLA sera-t-il proposée ?

Etant dans la procédure d'inscription, nous ne pouvons pas finaliser les besoins en allemand, à l'heure où je vous écris, vous m'aviez saisi de cette question au début d'année, et je vous y avais répondu.

15- La notation « couleurs » est-elle reconduite pour l'année prochaine en 6^{ème} ?

Réponse apportée en question 1 de l'APE, nous compléterons en conseil du second degré.

16- Le lycée peut-il communiquer les objectifs à atteindre en anglais et en néerlandais de tous les groupes pour le secondaire?

Les objectifs sont communiqués par les enseignants dans les réunions de début d'année, j'y ai répondu en réunion le mardi 9 mai 2017 à 8h30.

Nous suivons les programmes et les objectifs définis dans la réglementation française, qui s'adosse au cadre européen des langues, sachant qu'au regard du niveau d'un grand nombre de nos élèves qui dépassent les objectifs, nous nous adaptons grâce aux groupes d'enseignement par compétences. Cette réponse vous a déjà été faite à la réunion du 9 mai mais également à la présentation de la politique des langues au Conseil d'établissement du 18 janvier 2017.

17- quels moyens sont envisagés pour favoriser la langue locale afin d'équilibrer la mise en place de l'OIB en anglais ?

Vous m'avez posé la question en réunion le mardi 9 mai 2017 à 8h30.

J'y avais ajouté qu'il était important d'attendre l'ouverture de l'OIB, en vous expliquant les besoins et mes recherches pour le native speaker, et en attendant que les parents d'élèves puissent y apporter leur concours car cela répond à une demande des familles, c'est donc un intérêt collectif. La mobilisation de la communauté scolaire doit se faire autour de projets permettant à nos élèves un bénéfice dans leurs parcours de formation.